



ÉTATS GÉNÉRAUX DU LOGEMENT

17 septembre 2012



Comment atteindre des objectifs de production de logements ambitieux dans un contexte en plein bouleversement ?

PLH 2012-2018, un projet s'articulant autour de trois axes stratégiques



- **Orientation stratégique 1**
Améliorer l'offre de logements en quantité et en qualité
- **Orientation stratégique 2**
Améliorer les parcours résidentiels
- **Orientation stratégique 3**
Mobiliser les acteurs

PLH 2012-2018, des objectifs de production ambitieux

- Pour MPM, plus de 6 200 logements à produire annuellement

	Objectifs 2012-2018 (6 ans)	
	TOTAL	PRODUCTION ANNUELLE
Carry-le-Rouet	150	25
Châteauneuf-lès-Martigues	1 200	200
Ensuès-la-Redonne	360	60
Gignac-la-Nerthe	200	33
Le Rove	413	69
Marignane	507	85
Saint-Victoret	120	20
Sausset-les-Pins	168	28
Bassin OUEST	3 118	520
Allauch	1 300	217
Marseille *	30 000	5 000
Plan-de-Cuques	270	45
Septèmes-les-Vallons	647	108
Bassin CENTRE	32 217	5 370
Carnoux-en-Provence	90	15
Cassis	60	10
Ceyreste	90	15
Gémenos	170	28
La Ciotat	1 752	292
Roquefort-la-Bédoule	200	33
Bassin EST	2 362	394
MPM	37 697	6 283

- dont près de 1 900 logements sociaux (1 779 logements locatifs et 100 PSLA) contre un objectif de 1 200 par an dans le 1er PLH
- en veillant au rééquilibrage et au rattrapage fixé par la loi SRU
- des objectifs ambitieux au regard des objectifs du SCOT (80 000 logements à l'horizon 2030) et de la réalité de la production (près de 5 000 logements / an de 2006 à 2011).

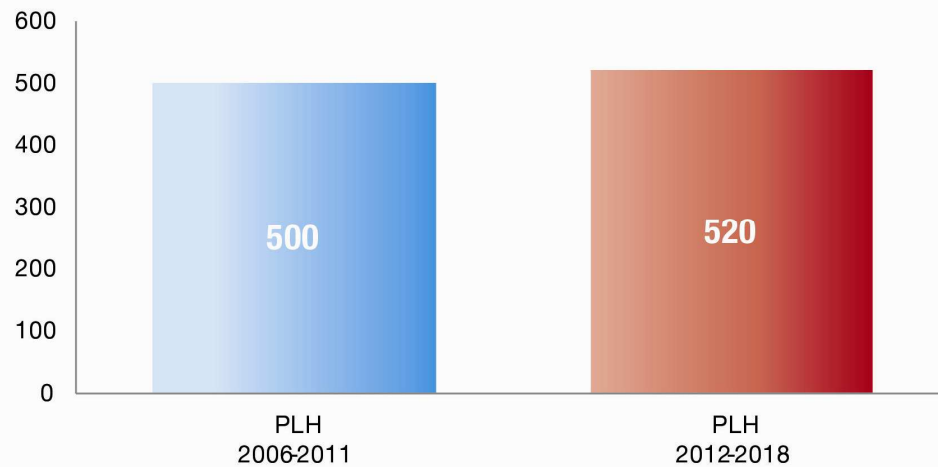
- Des objectifs territorialisés par bassin de vie, commune et arrondissement pour Marseille

Bassin Ouest : confirmer les tendances

- maintien des objectifs de production de logements
- doublement des objectifs de production de logements sociaux par rapport au PLH précédent (38% en flux)

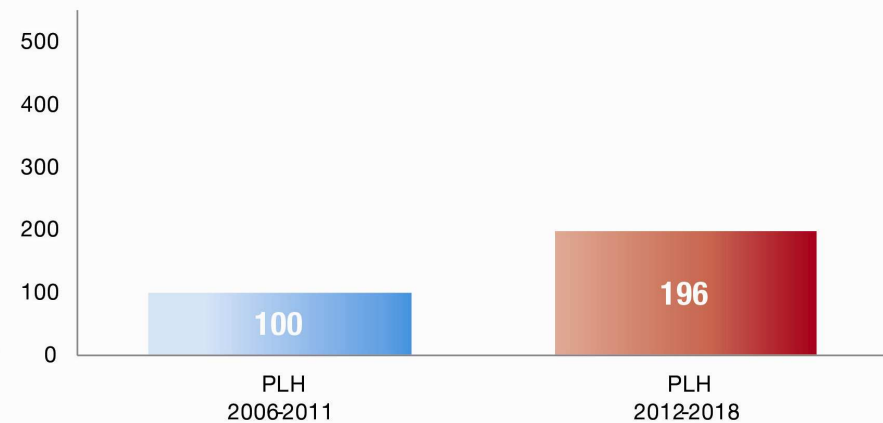
Bassin OUEST

Objectifs annuels de production de logements



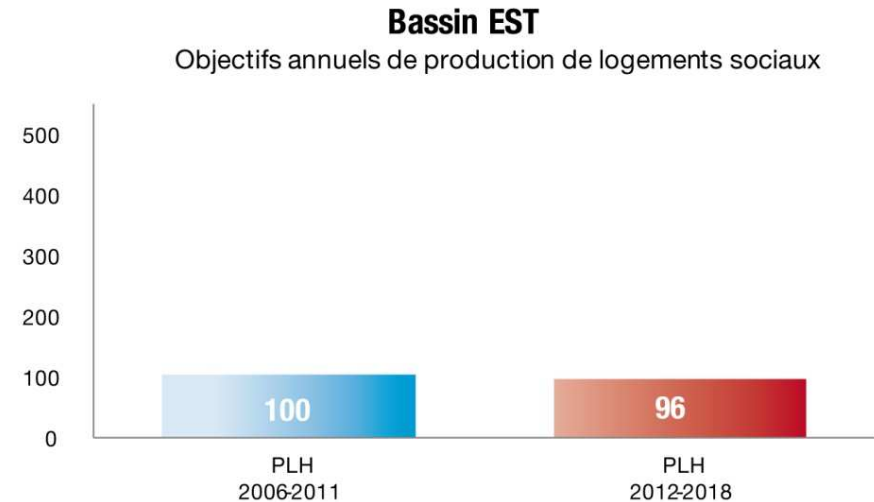
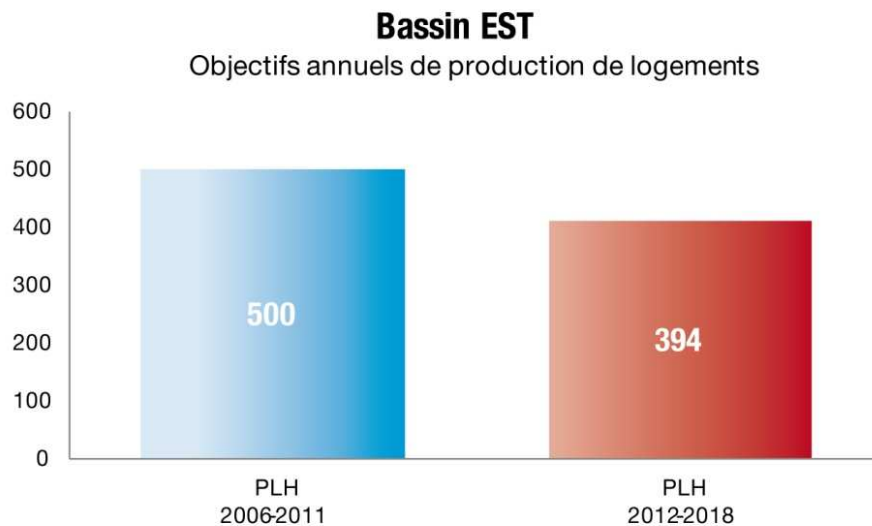
Bassin OUEST

Objectifs annuels de production de logements sociaux



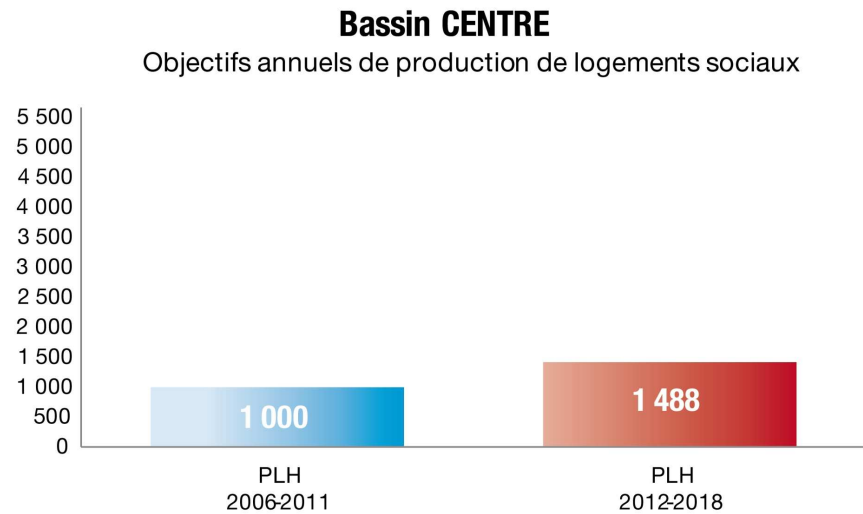
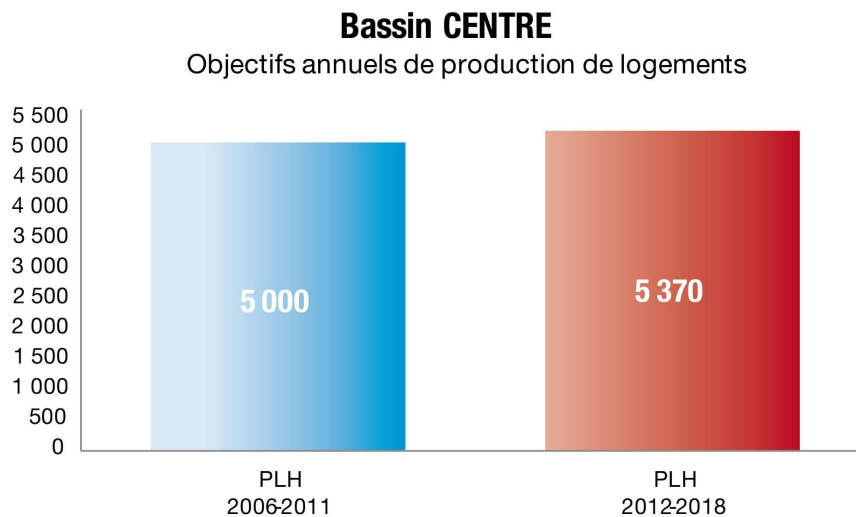
Bassin Est : un cap à maintenir pour les six prochaines années

- un ralentissement des objectifs globaux, un objectif de production de logements sociaux stable
- pour toutes les communes, a minima 20% de logements sociaux en « flux »



Bassin Centre : maintenir les ambitions dans un contexte immobilier assagi

- 2012-2018, près de 5 400 logements à produire par an
- en moyenne, 28% de logements locatifs sociaux



Marseille : la territorialisation des objectifs

- **Marseille : un objectif prévisionnel de 5 000 logements par an**
 - dont 1 500 logements sociaux
 - des objectifs à l'arrondissement qui n'existaient pas dans le précédent PLH et qui marquent une réelle avancée

	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e	10 ^e	11 ^e	12 ^e	13 ^e	14 ^e	15 ^e	16 ^e	TOTAL
Proposition objectif annuel / arrdt	150	140	170	55	55	25	15	45	105	105	55	115	210	105	135	15	1 500
dont 1000 logements sociaux nouveaux	140	80	110	50	50	20	10	40	50	50	50	110	100	50	80	10	1 000
dont 400 renouvellements parc obsolète		50	50						50	50			100	50	50		400
dont 100 PSLA (location-accession sociale)	10	10	10	5	5	5	5	5	5	5	5	5	10	5	5	5	100